



SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier : PSX 45
Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84
Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE



Orléans, le 8 Avril 2021

QUIZZ DE PRINTEMPS 2021

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui se poursuit en 2021. Nous avons subi plusieurs périodes de confinement qui ont mis à mal l'économie et la santé de nombreuses personnes. En ce début de Printemps, nous vous proposons un quizz pour vérifier si cette période particulière a permis de revoir notre modèle économique, le partage des richesses et si nos conditions de travail ont évolué favorablement.

Le quizz est à réaliser impérativement avant le 30/04/2021, vous serez de toute façon « maintes fois relancés ». Si ce n'est pas le cas, votre Part Variable individuelle 2021 sera égale à ZERO.

Parmi les affirmations ci-dessous, lesquelles vous semblent fausses ? (7 réponses possibles)

- Les salariés du Réseau détenant un ordinateur portable (Métiers spécialisés : CAGP, CC Pros, CACP, moniteurs, animateurs etc.) travaillent tous et sans exception depuis leur domicile 5 jours / 5 comme l'exige le Gouvernement. Les banques et notamment la CELC sont exemplaires en la matière depuis des mois.
- Les salariés du Réseau ne pouvant télétravailler faute d'équipement fourni par l'entreprise et qui n'ont pas d'autre choix que de garder leurs enfants de moins de 16 ans à domicile, verront leur salaire maintenu à 100%. En effet, par solidarité, le Directoire a décidé de compléter les 84 % du salaire net légalement prévus.
- Par exemplarité, les membres du Directoire ont décidé de renoncer à leur Part Variable en 2021.
- Comme en 2020, pour remercier le personnel d'assurer la continuité du service, le Directoire va verser une prime « Macron » à l'ensemble des salariés avant le 31/12/2021.
- Les RDV en distanciel sont systématisés depuis des mois à la CELC. En effet, les clients ne peuvent plus prendre RDV en présentiel avec leur conseiller depuis le DEI et l'application CE comme lors du 1^{er} confinement de Mars/Avril 2020. À ce jour, 90 % des RDV sont réalisés à distance à la CELC.
- Des roulements de salariés sont constitués afin de limiter les risques de propagation. Comme lors du 1^{er} confinement, la CELC fait tout pour qu'il y ait le moins de brassage possible de salariés dans le Réseau (CC Polyvalents, Chargés Pros, Animateurs et Moniteurs, DG, renforts inter-agences etc.).
- Il existe un véritable dialogue social constructif et de qualité à la CELC depuis 2017. Les salariés s'expriment librement et facilement ; les organisations syndicales via leurs représentants sont écoutées et entendues.

Vous avez coché toutes les cases ?

Bravo, vous êtes un salarié éclairé de la Caisse d'Épargne Loire Centre.



Félicitations, votre quizz est validé.

Vous avez obtenu 100 % de bonnes réponses. Votre score révèle que vous maîtrisez toutes les notions.

Pour approfondir vos connaissances, retrouvez toutes nos expressions via l'intranet :
Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / SUD-Solidaires